

PREPARATION A L'EXAMEN AIPR - Encadrant

Cette formation qui inclut l'examen AIPR Concepteur est l'appropriation/ révision de l'application et des méthodes de travail à proximité de réseaux enterrés ou aériens lors de la conduite d'engins de chantier ou de travaux urgents dispensés de DT et DICT.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les prescriptions et les recommandations du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services
- Produire et exiger les documents selon les situations
- Analyser les risques spécifiques pour adapter les mesures de prévention et limiter les conséquences d'un éventuel endommagement

Public Concerné

- Salariés en charge de la préparation ou du suivi des travaux

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

PREPARATION A L'EXAMEN

Encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet

- Rôle des acteurs du marché
- Impact du projet sur les réseaux existants
- DT, PPSPS, DICT
- Rôle du MOA et du MOE
- Constats contradictoires d'arrêt de chantier et d'endommagement
- Conduite à tenir en cas de découverte de réseaux inconnus

Encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant des travaux

- Rôle des intervenants
- Spécificités et technologies des réseaux
- Consignes relatives à la protection des réseaux
- DT, DICT
- Plan de réseaux
- Equipements de protection individuelle
- Délivrance de l'A.I.P.R.
- Suivi des opérations
- Identifier une situation dangereuse
- Examen des pièces du marché
- Procédure d'arrêt de chantier
- Constat de dommage

AVERTISSEMENT :

Cette formation en classe virtuelle ne permet pas le passage des examens qui doivent impérativement avoir lieu en présentiel - Ref R950.

La formation est également réalisable en :

- Présentiel (préparation et passage des examens) - Ref R937

- E-Learning (préparation aux examens) - Ref R937-E ; les épreuves d'examen ont lieu impérativement en présentiel.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage couvrant tous les items de l'examen, prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses de situations professionnelles et d'exercices d'entraînement à l'examen final.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Le livre de la Collection l'Essentiel des Éditions Ginger "Intervenir à proximité des réseaux : réglementation et pratiques" de Guy Lascombes, Jean-Paul Mourier et Philippe Rigaudeau est envoyé par voie postale aux participants après la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La formation est réalisée sur une plate-forme web spécifiquement développée pour la réalisation de classes virtuelles en synchrone.

Celle-ci permet notamment :

- La visualisation de tous les supports multimédias de l'intervenant
 - Les échanges et l'interactivité au sein du groupe (webcame, micro, tchat, partages d'écran avec prise en main à distance...)
 - L'apprentissage par les méthodes interrogatives et de reformulation via les jeux de questionnaires animés par l'intervenant
 - L'utilisation de tableaux blancs sur lesquels les stagiaires peuvent également intervenir et dont le contenu peut être téléchargeable par tous
 - La réalisation de travaux en sous-groupes indépendants suivis par l'intervenant et dont la production peut être présentée en salle principale
- Les apprenants reçoivent par mail leur invitation à se connecter sur la plate-forme de Classe virtuelle de Ginger formation. Pour y participer, il est nécessaire qu'ils disposent d'un ordinateur muni d'une webcam et d'un micro et, connecté à internet en bonne réception.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et préventeur Sécurité Santé au travail ayant une expérience de l'environnement des chantiers.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET PRATIQUES

Les acquis de connaissances et savoir-faire sont évalués lors de l'examen final sur la plateforme QCM-AIPR du MTES conformément à l'Arrêté du 22 décembre 2015.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 200.00 € HT

Intra (Par Jour) : 800.00 € HT



Contactez-nous !

Maxime JAILLET
Chef Projets Formation

Tél. : 0130854127
Mail : formation@groupeginger.com